RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

Docusign Envelope ID: 558F651F-D474-42BA-824C-61D5EB5FFC5B

2CFL EFFICIENTIA
Société par actions simplifiée unipersonnelle
au capital de 1 000 euros
Siège social : 41 ter Avenue du Château, Bâtiment C, 92190 MEUDON
RCS NANTERRE 931 802 862

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE DU 28 FEVRIER 2025

L'an deux mille vingt-cinq,
Le vingt-huit février,
A 17 heures,

Monsieur Frédéric LEONARD, demeurant [redacted]

Associé Unique de la société 2CFL EFFICIENTIA,

A pris les décisions suivantes relatives :

- au transfert du siège social et à la modification corrélative de l'article 4 des statuts,

- aux pouvoirs à conférer en vue des formalités.

PREMIERE DÉCISION

Monsieur Frédéric LEONARD, Associé Unique, décide de transférer le siège social du 41 ter Avenue du Château, Bâtiment C, 92190 MEUDON au 6 Le Clos des Vignes, rue du Moulin Potel, 27400 ACQUIGNY à compter du 8 mars 2025 et, en conséquence, de modifier l'article 4 des statuts, dont la rédaction est désormais la suivante :

ARTICLE 4 - SIÈGE SOCIAL

"Le siège social est fixé : 6 Le Clos des Vignes, rue du Moulin Potel, 27400 ACQUIGNY".

Le reste de l'article demeure inchangé.

Docusign Envelope ID: 558F651F-D474-42BA-824C-61D5EB5FFC5B

DEUXIEME DÉCISION

L'Associé Unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, l'Associé Unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

L'Associé Unique
Frédéric LEONARD

DocuSigned by:
LEONARD Frédéric
4ADEE5DADD224C3...